

ME 53 - HISTOIRE PR 581 - M1 Histoire Culturelle et sociale					
Le règlement des études de l'Université Paris-Saclay rappelle que les semestres ne sont pas compensables entre eux, que la note plancher est de 7/20. Dans cette formation, toutes les UE du premier semestre sont compensables entre elles. C'est aussi le cas des UE du deuxième semestre à l'exception du stage qui n'est ni compensable ni compensant. Par défaut, les coefficients affectés à chacune des UE sont proportionnels aux ECTS correspondants.					
Nom du UE	Semestres	ECTS	Heures	Modalités de contrôle de connaissances	Coefficients
S1 - Semestre 1					
Socle commun : compétences fondamentales, 1 (méthodologie et humanités numériques, historiographie, langue vivante, projet scientifique personnel)	S1	15	72	100% contrôle continu sur la base de plusieurs travaux personnels	15
Passerelles vers les études culturelles et internationales	S1	6	48	100% contrôle continu, validé sur la base de travaux personnels	6
Recherche en histoire culturelle et sociale, 1 (3 séminaires)	S1	9	72	100% contrôle continu, sur la base de travaux personnels	9
TOTAUX ECTS S1	S1	30	192		
S2 - Semestre 2					
Socle commun : compétences fondamentales 2 (Langue vivante, Projet scientifique personnel)	S2	18	24	100% contrôle continu sur la base de travaux personnels	18
Recherche en histoire culturelle et sociale, 2 (2 ou 3 séminaires dans le parcours, humanités numériques)	S2	12	96	100% contrôle continu, sur la base de travaux personnels	12
TOTAUX ECTS S2	S2	30	120		